

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent soixante-dix-septième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le lundi 29 février 2016, à 11 h 35

Président : M. Steffen Kongstad (Norvège)

Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1377^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Comme annoncé lors de la dernière séance plénière, nous entamons ce matin le débat de haut niveau de la Conférence du désarmement. Comme nous disposons de quelques minutes avant d'accueillir notre premier dignitaire, je souhaiterais vous informer que j'ai engagé diverses consultations et que je les poursuivrai. J'évaluerai les évolutions intervenues au cours du débat de haut niveau et examinerai l'utilité de nouvelles consultations.

Permettez-moi maintenant de suspendre cette séance pour accueillir notre premier invité, S. E. M. Miroslav Lajčák, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et européennes de la Slovaquie.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : Estimés collègues, Mesdames et Messieurs, j'aimerais souhaiter une cordiale bienvenue à notre premier éminent invité d'aujourd'hui, S. E. M. Miroslav Lajčák, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et européennes de la Slovaquie. Merci beaucoup, Excellence, de vous exprimer devant la Conférence du désarmement. J'ai le plaisir et l'honneur de vous donner la parole.

M. Lajčák (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je vous félicite d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Je vous présente tous mes vœux de succès dans la conduite de cette instance et vous assure que la Slovaquie vous appuiera pleinement dans l'exercice des fonctions que la Conférence vous a confiées.

Mesdames et Messieurs, cela fait exactement trois ans que je me suis adressé à cette instance exceptionnelle. J'ai, à l'époque, commencé mon intervention en exprimant notre inquiétude au sujet du troisième essai nucléaire réalisé par la République populaire démocratique de Corée. Il est regrettable qu'aujourd'hui encore, je doive à nouveau intervenir sur la même question.

Le 6 janvier dernier, la Corée du Nord a réalisé son quatrième essai nucléaire. Quelques semaines plus tard, elle a procédé au lancement d'un missile balistique intercontinental. Nous rejetons catégoriquement de tels actes irresponsables et provocateurs, qui menacent sérieusement la stabilité régionale ainsi que la paix et la sécurité internationales. Nous exhortons la Corée du Nord à renoncer complètement et d'une manière vérifiable et irréversible à ses programmes nucléaire et balistique. Elle doit cesser toutes les activités qui y sont liées et respecter toutes ses obligations internationales, notamment les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Monsieur le Président, nous sommes confrontés aux graves menaces qui pèsent sur la sécurité mondiale et à des violations flagrantes du droit international, notamment du régime de non-prolifération. Il est regrettable que la Conférence du désarmement n'ait toujours pas été en mesure de répondre aux nombreuses exigences de la communauté internationale. Son incapacité de s'acquitter de son mandat depuis près de deux décennies a eu de graves conséquences et des répercussions négatives non seulement pour la Conférence elle-même, mais aussi pour l'environnement du désarmement sur lequel la sécurité internationale repose très largement. Pour rétablir son utilité en tant qu'instance reconnue du désarmement multilatéral, la Conférence doit reprendre ses travaux sans plus attendre.

Nous regrettons que la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) de 2015 n'ait pu parvenir à un consensus sur son document final, consensus dont elle était pourtant très proche. Malheureusement, cela n'a fait qu'alimenter la frustration des États et mettre en évidence le manque de confiance dans le régime de non-prolifération, et il nous faudra beaucoup de temps et d'efforts pour rétablir cette confiance. Nous n'avons pourtant guère le choix. La confiance est la clef pour progresser sur le désarmement nucléaire. Il nous faut absolument rendre le régime crédible, de même que le TNP qui en constitue la pierre angulaire.

La situation dans laquelle nous nous trouvons est difficile, mais je crois que nous pouvons trouver une issue. Pour édifier un monde sans armes nucléaires, nous devrions faire progresser le désarmement nucléaire au moyen d'un ensemble de mesures se renforçant mutuellement, parmi lesquelles figurent des instruments juridiquement contraignants visant à renforcer l'engagement en faveur de l'élimination totale des armes nucléaires. Cette approche permet d'envisager des mesures parallèles propres à créer les conditions nécessaires à l'avènement durable d'un monde sans armes nucléaires. La Slovaquie continue d'appeler de ses vœux l'ouverture immédiate de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires. Un tel traité aurait toute sa place dans un cadre global de mesures et d'instruments se renforçant mutuellement.

L'année dernière, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution établissant un groupe de travail à composition non limitée sur le désarmement nucléaire. Nous reconnaissons ici l'utilité de débats ô combien nécessaires pour favoriser une prise de conscience sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires. Cependant, nous sommes d'avis que les États dotés d'armes nucléaires doivent impérativement s'engager sur le fond et de façon concrète pour parvenir à l'élimination des arsenaux nucléaires. N'oublions pas non plus que l'interdiction des armes nucléaires elles-mêmes pourrait ne pas garantir leur élimination.

La Slovaquie accorde toute l'attention voulue au souhait et à l'intérêt exprimés par de nombreux pays de devenir membres de la Conférence. Nous croyons que cette question appelle un examen attentif. À cet égard, nous notons que l'idée de désigner un coordonnateur spécial sur la question de l'élargissement de la composition de la Conférence rencontre un appui de plus en plus large.

Enfin, nous demeurons convaincus que la Conférence du désarmement est l'instance la plus apte à produire des instruments légitimes et viables ayant une portée mondiale et qu'elle dispose du potentiel requis pour trouver des solutions applicables au niveau mondial. Par conséquent, la revitalisation de la Conférence et de son rôle de négociation est essentielle de ce point de vue-là.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. M. Lajčák de sa déclaration. Permettez-moi maintenant de suspendre la séance pour raccompagner M. Lajčák.

La séance est suspendue à 11 h 50 ; elle reprend à 12 h 10.

Le Président : La séance plénière reprend. Je vous prie de m'excuser pour le retard.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à notre invité de marque suivant, S. E. M. Bert Koenders, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas. Je vous remercie, Excellence, de vous adresser à la Conférence du désarmement. Je vous donne la parole.

M. Koenders (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Excellences, Mesdames et Messieurs les représentants, tout d'abord, merci de me donner l'occasion de m'exprimer devant cette importante Conférence aujourd'hui.

Permettez-moi de commencer par une citation : « Nous vivons dans un monde de fous. Et nous le savons. ». L'historien néerlandais Johan Huizinga a écrit ces mots, en 1935, dans son ouvrage visionnaire intitulé *Dans l'ombre de demain*. La récente Conférence de Munich sur la sécurité a, je crois, amplement confirmé l'affirmation de M. Huizinga.

Une chose est claire : le progrès du désarmement et de l'instauration de la confiance est essentiel pour promouvoir la paix et de la sécurité internationales. En ces temps troublés, nous devrions redoubler d'efforts pour diminuer les tensions. Si nous perdons de vue la nécessité de réduire le rôle des armes nucléaires dans les doctrines militaires, nous courons le risque d'exacerber les tensions internationales en reproduisant le comportement d'autres États. Nous devrions également poursuivre nos travaux en faveur d'une plus grande transparence sur les armes nucléaires afin de créer un climat de confiance entre les États.

Lorsque je me suis adressé à la Conférence du désarmement il y a un an, la Conférence de Vienne sur les incidences humanitaires des armes nucléaires était encore fraîche dans nos mémoires. Il s'est passé beaucoup de choses depuis. Je n'ai pas l'intention

de tout rappeler ici, mais permettez-moi de souligner quelques points essentiels, à commencer par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou TNP. Le TNP est, et restera, je l'espère, la pierre angulaire du régime international du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. C'est le seul traité qui pose les fondations d'un monde duquel les armes nucléaires auront été éliminées de façon définitive et irréversible.

Nous n'atteindrons pas cet objectif sans la volonté constante de mettre en œuvre les principales obligations découlant du TNP. Pour progresser réellement vers un environnement international favorable à l'élimination complète des armes nucléaires, nous devons faire plus pour le désarmement, la non-prolifération, une coopération nucléaire pacifique et le renforcement de la confiance.

J'ai été très déçu, et je suis sûr que nombre d'entre vous l'ont été également, par les résultats – ou plutôt par l'absence de résultats – de la Conférence d'examen du TNP. Nous nous sommes divisés, alors que nous devrions être unis dans la quête d'un objectif commun. C'est pourquoi les Pays-Bas ont reconnu leur responsabilité dans la promotion de ce processus en demandant à présider la réunion de 2017 du Comité préparatoire de la Conférence d'examen du TNP de 2020. J'ai entière confiance dans la capacité de notre Ambassadeur, M. Van der Kwast, d'endosser ce rôle important.

La coopération régionale et internationale est cruciale si nous souhaitons promouvoir la transparence, le bon déroulement du cycle d'examen du TNP, la question des garanties et celle de la vérification. Nous nous emploierons activement à susciter la reprise d'un dialogue constructif comme première étape d'un cycle d'examen fructueux.

Des réductions importantes ont été réalisées depuis l'apogée de la guerre froide, mais je crois qu'il est possible – et nécessaire – de faire plus pour réduire encore le nombre d'armes nucléaires et créer un climat international propice à la maîtrise des armements, à la stabilité et à la confiance qui permette, en définitive, d'éliminer les armes nucléaires. Le Parlement de mon propre pays débat fréquemment de cette question, qui préoccupe vivement la société néerlandaise : des ONG, notamment PAX, ont récemment réuni les 45 000 signatures nécessaires pour inscrire la question d'une interdiction unilatérale de ces armes à l'ordre du jour du Parlement. Je partage leur frustration et me félicite de ce débat.

Le Groupe de travail à composition non limitée chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire nous donne une occasion, à mon sens, d'examiner les initiatives qui peuvent nous aider à atteindre ce but. C'est la raison pour laquelle les Pays-Bas participent activement et, je l'espère, de manière constructive, au Groupe de travail à composition non limitée et invitent tous les autres États à faire de même.

Il se peut que nous soyons en désaccord sur les mesures qu'il importe de prendre et sur le moment opportun de le faire, mais cela ne devrait pas nous empêcher de débattre ouvertement sur un large éventail d'options en nous efforçant avec sincérité de trouver un terrain d'entente pour définir une voie à suivre pour faire progresser le désarmement nucléaire.

La semaine dernière, le Groupe de travail à composition non limitée a examiné des mesures juridiques et autres qui pourraient contribuer à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire. J'aimerais féliciter l'Ambassadeur Thongphakdi d'avoir pris la présidence du Groupe de travail. Je suis convaincu que, lors des séances à venir, l'ensemble des mesures relatives au désarmement seront examinées.

Le désarmement nucléaire n'est certes pas un exercice abstrait, comme nous l'a rappelé l'Initiative humanitaire. Loin d'être seulement une question de réductions numériques ou de droit, il devrait, en fin de compte, garantir que les êtres humains n'auront plus jamais à subir les conséquences des armes nucléaires. Donc, nous avons deux priorités : 1) parvenir au « zéro global » ; et 2) y parvenir en toute sécurité.

Nous devrions identifier les mesures qui peuvent nous aider à réaliser ces deux objectifs. Ces mesures peuvent être juridiquement contraignantes ou non. Elles peuvent porter directement sur les réductions, la définition de normes, la transparence ou le renforcement de la confiance. Mais, par-dessus tout, elles doivent être concrètes, pratiques et réalisables. Les conséquences catastrophiques de l'utilisation des armes nucléaires nous

imposent d'adopter des mesures efficaces. Ces discussions doivent prendre en compte les considérations humanitaires autant que celles qui sont liées à la sécurité et à la stabilité.

Mesdames et Messieurs, je viens de décrire les jalons importants pour accomplir de nouveaux progrès sur la voie d'un monde exempt d'armes nucléaires. Permettez-moi maintenant de m'arrêter plus longuement sur l'un d'entre eux, à savoir la vérification du désarmement nucléaire.

Les rédacteurs du TNP ont reconnu que la vérification constituait une composante nécessaire de la non-prolifération, ce qui les a conduits à créer un système de garanties évolutif pour continuer à donner des assurances effectives et efficaces quant au caractère pacifique des activités nucléaires dans le monde.

De la même manière, les progrès dans le domaine du désarmement nucléaire exigeront des assurances similaires quant au démantèlement des arsenaux existants. Un monde sans armes nucléaires requiert des garanties intangibles couvrant dans son ensemble le cycle du combustible nucléaire, civil comme militaire.

La conception d'un tel système demandera un travail juridique, politique et technique titanesque. Si nous voulons créer les conditions favorables à des progrès tangibles, c'est maintenant qu'il faut s'y atteler. C'est pourquoi les Pays-Bas prennent une part active au Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire, dont ils ont accepté d'exercer la coprésidence. Ce partenariat encourage les États détenteurs d'armes nucléaires et les États n'en possédant pas à coopérer pour identifier les objectifs, procédures et technologies liés à la vérification du désarmement nucléaire. Il analyse et traite les difficultés relatives à la vérification sous l'angle de la sécurité nationale, de la non-prolifération et des questions techniques, recense les lacunes dans nos connaissances et capacités, évalue les besoins à venir et construit des ponts entre experts de différents pays, ce qui en fait, selon moi, un outil essentiel pour créer les conditions propices aux avancées dans le domaine du désarmement nucléaire.

Un autre jalon pour l'édification d'un monde débarrassé des armes nucléaires est le fameux traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et d'autres dispositifs explosifs nucléaires. L'ouverture immédiate de négociations sur ce traité est une priorité essentielle pour mon pays, raison pour laquelle nous contribuons activement au Groupe d'experts gouvernementaux présidé par le Canada. Le rapport de fond que ce groupe a établi l'année dernière et qui a été adopté par consensus représente un important travail préparatoire. Ce rapport, la réunion d'experts tenue au cours de la présidence néerlandaise de la Conférence du désarmement et de nombreuses autres initiatives contribuent à faciliter le lancement de négociations qui sont si nécessaires.

Monsieur le Président, permettez-moi de faire quelques remarques concernant certains autres sujets importants, à commencer par les armes classiques.

Depuis son entrée en vigueur en août 2010, la Convention sur les armes à sous-munitions prouve son efficacité. Toutefois, je suis consterné par l'utilisation que fait le régime syrien des armes à sous-munitions et suis profondément préoccupé par les informations faisant état du recours à ces armes dans le conflit au Yémen. J'appelle tous les pays à s'abstenir d'employer les armes à sous-munitions, qui infligent de graves blessures aux civils et sont contraires au droit international humanitaire et aux normes définies par la Convention. Les six dernières années ont été marquées par de grandes avancées dans des domaines tels que la dépollution et aussi l'universalisation de la Convention. M'exprimant en ma qualité de Président de la sixième Assemblée des États parties à la Convention, je suis en mesure d'affirmer que nous nous efforçons de parvenir à la pleine universalisation de cet instrument. Nous continuerons d'œuvrer à la sécurisation de terres toujours contaminées par la présence d'armes à sous-munitions et de mines terrestres.

En 2014, les États parties à la Convention sur les mines antipersonnel sont convenus de nettoyer le plus grand nombre possible de mines terrestres antipersonnel avant 2025. Les Pays-Bas, qui font partie des principaux donateurs mondiaux dans le domaine du déminage humanitaire, demeurent fermement déterminés à atteindre cet objectif. Par conséquent, nous attachons une grande importance aux efforts déployés par l'Unité d'appui à l'application de la Convention et, pour renforcer son efficacité, j'annonce que les Pays-Bas s'engagent

à verser 50 000 euros au budget annuel de l'Unité. Nous appelons tous les États parties à se joindre à nous et à s'engager à fournir un appui additionnel à la mise en œuvre de la Convention. J'ai ici la lettre adressée à S. E. M^{me} Marta Maúras, que je peux peut-être remettre au Président si elle n'est pas présente. Dans cette enveloppe, il n'y a pas d'argent, mais notre promesse de contribution. Je sais que je suis en avance d'une semaine sur la conférence d'annonce de contributions organisée par le Chili en tant que Président de la Convention, mais j'aimerais interrompre brièvement mon intervention pour remettre la promesse de contribution à l'Ambassadrice du Chili : je vous adresse tous mes remerciements pour le travail remarquable que vous allez accomplir en ce domaine, travail qui est d'une importance cruciale.

Pour donner plus de poids à notre message, qui est que nous voulons que le monde prenne des mesures sérieuses concernant le déminage, je suis fier d'annoncer que les Pays-Bas ont alloué 45 millions d'euros sur quatre années supplémentaires au financement de leur actuel programme de déminage et d'enlèvement des armes à sous-munitions à des fins humanitaires dans les zones ayant été le théâtre de conflits.

Une autre réunion d'importance a lieu aujourd'hui à Genève, à savoir la Conférence extraordinaire des États parties au Traité sur le commerce des armes. Les Pays-Bas appuient pleinement la création, dans les meilleurs délais, d'un secrétariat permanent fonctionnel et économique pour le Traité. Je remercie les autorités suisses des efforts qu'elles ont déployés pour réaliser cet objectif. Les Pays-Bas sont fiers d'avoir joué un rôle actif dans la rédaction de ce traité. À nos yeux, le succès du traité reposera, bien entendu, sur sa mise en œuvre par les États parties au moyen de leurs systèmes nationaux de contrôle des exportations. Là encore, l'universalisation du Traité est de première importance, étant donné que beaucoup des principaux États exportateurs et importateurs d'armes ne sont pas encore parties. Je voudrais également souligner l'importance de la transparence, seule capable de renforcer la confiance mutuelle et de restreindre le commerce illicite des armes.

Dernier point, mais non le moindre, la Conférence du désarmement se soucie non seulement des armes du passé, mais aussi de celles de l'avenir. Je voudrais insister ici sur la nécessité d'un débat sur les engins aériens téléguidés armés ou drones. Nous sommes préoccupés par l'utilisation croissante, partout dans le monde, des engins aériens sans pilote, armés ou non, par les États et par des acteurs non étatiques. J'appelle de mes vœux un débat ouvert, dans le cadre de la Conférence et de la Première Commission, sur l'utilisation de drones armés et sur la transparence en la matière.

De la même manière, nous devons poursuivre nos discussions sur la mise au point de systèmes d'armes létaux autonomes. À cet égard, je souhaiterais souligner l'importance d'un contrôle humain effectif.

Mesdames et Messieurs, le Royaume des Pays-Bas souhaite être votre partenaire dans cette entreprise. Nous sommes votre partenaire pour la paix, la justice et le développement. C'est également ce pourquoi nous sommes candidats à un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité pour sa session de 2017-2018.

Toutes ces questions importantes – et beaucoup d'autres questions que je n'ai pas abordées aujourd'hui – vous imposent une charge de travail considérable et une lourde responsabilité. Nous devons nous consacrer aux détails pratiques du travail de désarmement si nous voulons atteindre notre objectif politique commun du « zéro global ». Je suis encouragé par l'initiative du Royaume-Uni de présenter une proposition de programme de travail élargi pour la Conférence, et j'espère que les autres délégations appuieront cette initiative. Je compte sur vous pour fournir tous les efforts voulus pour accomplir la tâche importante qui repose sur vos épaules.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. M. Koenders pour la déclaration qu'il vient de prononcer devant la Conférence. Je suspends maintenant la séance pour le raccompagner.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : La séance plénière est reprise. Nos travaux d'aujourd'hui, ou de ce matin pour être plus précis, sont à présent terminés. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement se tiendra cet après-midi à 15 heures, et nous écouterons une allocution qui sera prononcée par S. E. M^{me} Susana Malcorra, Représentante de l'Argentine.

Je lève la séance.

La séance est levée à 12 h 30.